

Rapport de la commission de la cohésion sociale et de la jeunesse chargée d'examiner le projet de délibération du 16 avril 2019 de MM. et Mmes Daniel Sormanni, Yasmine Menétrey, Jean-Philippe Haas, Danièle Magnin, Jean-Pascal Cattin, Amar Madani, Thomas Zogg, Daniel-Dany Pastore et Daniela Dosseva: «Les sans-abris à l'abri».

RECOMMANDATIONS

(acceptées par le Conseil municipal
lors de la séance du 15 mai 2019, dans le rapport PRD-224 A)

Le Conseil municipal demande au Conseil administratif:

- de réaliser un mandat d'étude sur la problématique des personnes sans-abris;
- de prendre langue avec le Conseil d'Etat, afin qu'il étudie la problématique des personnes sans-abris et la possibilité d'une péréquation financière, afin que la Ville de Genève n'assume pas la majorité, voire la totalité des frais d'accueil.